

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité.

Bruno Astarian
Luttes de classes dans la Chine des réformes (1978-2009)
180 pages
Acratie 2009

Avertissement

Mon point de vue est qu'il n'y a pas de pays, et dans chaque pays une classe capitaliste et son prolétariat, mais qu'il existe un capital et un prolétariat mondiaux, segmentés en pays par des Etats comme ils le sont en entreprises par des capitalistes.

Introduction : Origine des réformes

Les tentatives maoïstes de « motiver » les travailleurs sans les payer ont abouti à des catastrophes : le Grand Bond en avant et la famine, la Révolution culturelle et la désorganisation complète de l'économie. Essayons de résumer (...). Lancé par Mao en 1958, le Grand Bond mobilise des millions de paysans pour réaliser des travaux industriels (sidérurgie de village) ou d'infrastructure (routes, barrages). Cette mobilisation, bien entendu, s'organise sur le thème de la révolution socialiste et de la patrie, car il n'est pas question d'introduire des stimulants matériels (tendance bourgeoise). Trois ans plus tard, l'échec est patent. L'acier rural est inutilisable et la production agricole en recul. La famine fait périr des millions de ruraux (les travailleurs urbains s'en tirent mieux).

Lorsque la famine de 1960-61 confirme la justesse du point de vue de (Peng Dehuai), ministre de la Défense, qui critique Mao), les autres membres du parti n'attaquent pas Mao, mais se contentent de saboter ses directives. C'est contre ce sabotage que Mao lance la Révolution culturelle, au début de l'été 1966. Celle-ci utilise la jeunesse et son désir de liberté pour menacer toutes les positions acquises dans le Parti. Les débordements de ces remises en cause, autocritiques et campagnes de redressement, sont bien connus. Les grèves ouvrières se joignent bientôt au mouvement de la jeunesse. Très vite, la désorganisation de la société et de la production atteint un niveau critique, et il n'y a finalement que l'armée pour reprendre le contrôle de la situation. Mao fait appel à elle en janvier 1967. Les choses se calment progressivement et, en 1969, le Parti proclame la victoire de la Révolution culturelle.

Mais les dissensions au sommet du Parti ne sont pas résolues pour autant. En gros, il s'agit de savoir si la relance de l'exploitation du prolétariat se fera par la voie de droite (modernisation, stimulants matériels) ou par la voie de gauche (mobilisation des masses). Jusqu'à la mort de Mao (septembre 76) et l'élimination de la Bande des Quatre un mois plus tard, la voie reste bloquée pour les modernisateurs. (...) Il faut encore deux ans de discussions violentes au sein du Parti et dans la société pour que la balance penche définitivement en faveur des modernisations. Dans ce combat s'affrontent Hua Guofeng et Deng Xiaoping. Le premier est le successeur désigné de Mao. (...) Le deuxième (...) prône les quatre

modernisations de Zhou Enlai (1975, critiqué par Mao : agriculture, industrie, science, armée), les stimulants matériels, favorise les ingénieurs et techniciens contre les politiques du Parti. En 1978 et 1979, Deng orchestre une sorte de « printemps », encourage l'expression de revendications démocratiques contre la voie de gauche. On assiste alors à une campagne de dazibaos en faveur de Deng. C'est l'état désastreux de l'agriculture qui convainc le Parti d'opter pour la tendance Deng (ce dernier réprimera ses partisans dès qu'il aura accédé au pouvoir). De fait, la situation agricole est si mauvaise que, en 1978, le retour à l'exploitation familiale est déjà engagé sur le terrain, notamment dans l'Anhui et le Sichuan (province dont Deng est originaire), avant même que le système de responsabilité familiale soit généralisé (1981) et que la loi sanctionne la fin des communes populaires (1984). Les réformes de l'industrie suivent progressivement.

Chapitre 1 : Les capitalistes

1.1 Le secteur public et sa réforme

Jusqu'aux réformes engagées à la fin des années 1970, le secteur public représentait la majeure partie, mais non la totalité, de l'emploi et de l'activité (il y avait aussi un secteur mixte, associant l'Etat aux anciens capitalistes propriétaires (...)). Mais dans tous les cas, la puissance publique dominait et contrôlait les décisions. L'emploi était garanti (le bol de riz de fer). Dans les sociétés publiques d'une certaine importance, le personnel bénéficiait de ce qu'on appelle le danwei, ou unité de vie. Le danwei garantissait le travail de ses membres, mais aussi leur logement, leur santé, la maternité, l'éducation des enfants, les retraites... Ces avantages en nature pouvaient représenter jusqu'à 120% du salaire versé en argent. Ce sera l'un des objets des réformes que de démonter ce système.

- Les sociétés d'Etat : représentent encore une part importante, quoique minoritaire, de l'économie chinoise. Il y avait, au milieu des années 1990, environ 10 000 grandes sociétés d'Etat rattachées aux ministères centraux, et 100 000 plus petites rattachées aux gouvernements provinciaux et locaux. Sous (cette) dénomination, on trouve en réalité une grande dispersion des centres de décision. C'est là une des explications du surinvestissement auquel sont confrontées certaines branches économiques où le secteur public a une part importante, chaque autorité locale voulant avoir son usine.

Au cours des années 1980 et 1990, le secteur public a fait l'objet de multiples réformes progressives. Les entreprises se sont vu accorder de plus en plus d'autonomie en matière de gestion financière, commerciale et sociale. (...) Le droit de licencier est introduit en 1986, mais limité aux travailleurs qui « violent la discipline », quel que soit le sens de cette formule. (...) C'est probablement une concession faite aux dirigeants d'entreprise, à qui l'Etat peut maintenant louer les entreprises publiques pour qu'ils les gèrent dans le sens d'une meilleure rentabilité. (...) En 1988, le droit de licencier est légalisé à un niveau général. C'est que maintenant, les dirigeants d'entreprise (pas seulement ceux qui louent l'entreprise) sont déclarés responsables des pertes et profits. En 1994, la nouvelle loi générale sur le travail comporte la notion de licenciement, et en 1995, un texte officiel met fin à l'emploi à vie.

Après ces réformes, et de nombreuses autres dans les domaines financiers, commerciaux, etc., le secteur public est mûr pour une restructuration majeure. Vers 1995, les déficits s'y accumulent dangereusement. L'Etat décide alors de « lâcher les petites et de tenir les grandes » : il pousse à la fermeture, la location, la privatisation, la fusion de nombreuses petites sociétés d'Etat et ferme les yeux sur le détournement de nombreuses d'entre elles par leurs cadres. Le nombre d'entreprises d'Etat tombe à 63 000 en 1999. On estime qu'entre 1994 et 2003, 64 millions d'emplois ont été supprimés dans le secteur public.

Une étape importante des réformes du secteur public a été la fondation, en 2003, de la Sasac (State-owned Assets Supervision and Administration Commission). (II) a pour but de créer des entreprises publiques suffisamment importantes pour que l'Etat continue à disposer d'un rôle directeur dans l'économie, malgré le développement des entreprises privées. Les grandes entreprises d'Etat doivent avoir un rôle déterminant en matière de prix, d'approvisionnement, de stratégie.

(...) De l'aveu même du patron de la Sasac, les grandes entreprises d'Etat restent encore loin du niveau des sociétés multinationales occidentales ou japonaises. La Sasac dégage sans doute un profit net, mais 70% de celui-ci vient de neuf entreprises du groupe, dont China Mobile (téléphonie), CNPC (pétrole), Baosteel (acier) et State Grid (électricité) (2007).

La Sasac veut qu'en 2010 cinquante entreprises d'Etat aient pris rang parmi les multinationales compétitives sur le marché mondial. Ce sont de tels propos qui entretiennent dans les médias occidentaux l'idée que la Chine est appelée à devenir la puissance économique mondiale. (...) Or, selon mon point de vue (voir chapitre 6), la Chine ne sera jamais en état de menacer la domination du cycle mondial du capital par les grandes sociétés multinationales actuelles, originaires principalement des Etats-Unis. Tout au plus verra-t-on quelques sociétés chinoises se joindre en partenaires mineurs du club des grands oligopoles mondiaux.

(...) A y regarder de plus près, la participation des Chinois à l'exploitation du pétrole africain, par exemple, se limite à des champs considérés comme marginaux par les majors (Financial Times 2008). Une autre société importante est China Mobile, qui domine le marché chinois de la téléphonie mobile. Ce marché est réservé aux sociétés d'Etat. La SAIC, également publique, est l'une des principales sociétés automobiles du pays. Elle produit principalement en co-entreprises avec des constructeurs étrangers. Dans le secteur de l'aéronautique, l'Etat contrôle Avic, qui produit des avions pour le civil et le militaire. (...) La production d'un avion gros porteur capable de concurrencer Airbus ou Boeing n'est pas envisageable avant 2020. Ces quelques indications incitent à la prudence quand on annonce que la Chine va dominer le monde.

- Les sociétés collectives : elles ne relèvent pas de l'Etat central, mais d'autorités locales. En 2004, les sociétés collectives industrielles étaient au nombre de 142 000, contre 25 000 d'Etat. Elles employaient près de 7 millions de salariés (soit une moyenne de 50 salariés par entreprise), contre 9 millions pour les entreprises d'Etat (moyenne de 360). Leur chiffre d'affaires ne représentait que 40% de celui des entreprises d'Etat. On peut donc considérer les entreprises collectives comme des PME.

- Les sociétés mixtes : issues des grandes entreprises d'avant les nationalisations, au début des années 1950, elles ont fonctionné comme des sociétés d'Etat, mais leurs anciens actionnaires continuaient de toucher des dividendes, parfois même d'être associés à la gestion, quoique toujours de façon subordonnée. En 1966, il restait 300 000 « capitalistes » touchant des dividendes, dont 90 000 dans la seule ville de Shangaï. Certains sont même devenus députés à l'Assemblée nationale populaire. Quelques-uns étaient assez prospères (...) Leur versement fut suspendu au moment de la Révolution culturelle. Mais dès le début des réformes, ils reviennent en grâce auprès du gouvernement (...) En 1979, il leur verse 600 millions de dollars d'arriérés de salaires et de dividendes. Deng Xiaoping les encourage à

utiliser ces fonds pour créer des entreprises privées nouvelles, ainsi qu'à mobiliser leur parentèle à l'étranger, pour le commerce et l'investissement.

- Les entreprises rurales non agricoles (Erna) : issues de la décollectivisation de l'agriculture au début des réformes, elles se sont d'abord développées sous la forme d'entreprises collectives à l'initiative des autorités locales. (...) Le marché local manquant de tout, leur développement a été rapide. Le nombre de salariés des Erna passe ainsi de 30 millions en 1980 à 93 millions en 1990 et 129 millions en 1995. A partir de là, elles continuent de croître, mais moins vite (14 millions d'emplois de plus entre 1995 et 2005). Ce ralentissement est dû à la concurrence des entreprises urbaines sur les marchés ruraux. Les fondateurs des Erna avaient pourtant essayé de les protéger, y compris par des douanes intérieures.

A partir de cette période de ralentissement, les Erna sont de plus en plus privatisées, et sortent donc de la catégorie des sociétés publiques. Dans le même mouvement, les opportunités d'emploi qu'elles offrent diminuent aussi, et pour les paysans sans emploi « quitter l'agriculture » devient également « quitter la campagne ». On voit alors grossir rapidement le flot des travailleurs migrants dans les grandes villes de Chine (cf chapitre 4)

Le protectionnisme intérieur, la recherche de rentes de situation, le refus d'investir à long terme (des Erna), ne sont-ce pas là le revers d'une médaille que nous connaissons bien, la suraccumulation de capital ? L'hypothèse que je forme ici est la suivante : le développement économique de la Chine est essentiellement porté par le marché mondial, et comme celui-ci est caractérisé par un excédent de capital, la possibilité du développement auto-centré d'un petit capitalisme chinois en grand capitalisme national puis international est bloquée par la saturation du monde en capital.

Les économistes ne cessent d'appeler au recentrage du capitalisme chinois Sur son marché intérieur. Mais comment le faire si la faiblesse des salaires urbains et celle des revenus agricoles est le principe même de la survie du capitalisme chinois dans la concurrence internationale ?

Concluons sur le secteur public. (...) Il ne faut surtout pas se représenter ce secteur comme obéissant à une politique centrale raisonnée. Cependant, toutes ces sociétés ont en commun d'être étroitement contrôlées par le PCC, qu'on peut considérer comme le véritable propriétaire de cette masse de moyens de production. L'unité du secteur public est à la mesure de celle du PCC – c'est-à-dire assez faible. Cependant, malgré les rivalités sectorielles ou régionales, malgré les aléas (la tendance Deng n'a vraiment fini de s'imposer qu'en 1992), le capitalisme d'Etat chinois a su se sortir de la situation difficile où il était dans les années 1970. En gros, il s'est débarrassé de milliers d'entreprises boiteuses et de millions de prolétaires surnuméraires. Au final, le PCC (les grandes familles dirigeantes ?) se retrouve à la tête d'un patrimoine à nouveau rentable, demeuré stratégique et assurant son maintien au pouvoir non pas malgré, mais grâce au développement (contrôlé !) du secteur privé.

1.2 Le secteur privé

En 2003, il représente 68% du PIB, 57 millions d'emplois urbains formels et au moins 100 millions d'emplois informels. Les entreprises privées se rangent en trois catégories :

- Les sociétés privées 100% chinoises : beaucoup résultent des privatisations d'entreprises d'Etat. Comme dans les autres pays capitalistes d'Etat, les privatisations ont été réalisées dans un désordre savamment organisé, et rarement à la valeur réelle des entreprises.

Fréquemment, les cadres ont mis la société publique qu'ils dirigeaient en difficulté, de façon à rendre crédible une faillite et une dévalorisation importante des actifs, qu'ils reprenaient alors. Cela pouvait se faire notamment par la création de filiales gérées de façon à recueillir tous les bénéfices du groupe et mener la maison mère à la faillite. Les filiales étaient soit louées, soit détournées au profit des cadres. Les conséquences sociales de ces procédés (la « faillite » empêchant de respecter les droits des travailleurs) donneront lieu à de nombreux et importants conflits.

La distinction entre privé et public n'est pas toujours très tranchée. Le secteur *siying* est le secteur privé « officiel ». C'est un secteur de PME. Il est composé aux trois quarts de SARL. (...) le capital initial a souvent été rassemblé dans les réseaux familiaux de l'entrepreneur. Ces entreprises se développent principalement dans les industries de biens de consommation, le commerce et les services (...). Leur nombre double entre 1999 et 2003. Cependant, (...) leur taille reste très limitée.

Quand elles parviennent à entrer sur le marché international, c'est au travers de PME étrangères détenues par des membres de la diaspora chinoise. Dans une première phase en tout cas, les entreprises étrangères passant des accords avec les entreprises privées chinoises étaient surtout des entreprises de la diaspora chinoise à Hong Kong, Macao ou Taiwan. Les grandes multinationales, asiatiques ou occidentales, ne sont arrivées que plus tard, et la tendance n'était pas alors à la coopération avec les PME chinoises.

Les entreprises individuelles officielles (*getihu*, statut légal depuis 1981) n'ont pas le droit d'embaucher plus de sept salariés. Le nombre explose dans les années 1990, mais la croissance tend à se ralentir par la suite. Une partie sont créées par des chômeurs expulsés des sociétés d'Etat. Dans la majorité des cas, elles appartiennent à l'économie de subsistance, (sans autre installation qu'un étalage sur le trottoir). On n'est pas, dans ce cas, en présence d'un patronat proprement dit. Mais il y a des exceptions (35 000 mines de charbon classées ici).

Les entreprises sino-étrangères : une des caractéristiques des réformes entreprises par Deng Xiaoping à partir de 1978 a été l'ouverture et l'internationalisation de l'économie. C'est ainsi que la Chine, surtout dans les provinces côtières, est devenue l'atelier du monde. trois étapes ont marqué ce processus :

- dès le début des années 1980, des entreprises chinoises deviennent des sous-traitants de sociétés étrangères. Le plus souvent, elles travaillent à la commande et sous contrat, l'entreprise étrangère fournissant des matières premières, du crédit, et s'occupant des débouchés extérieurs. La valeur de ces accords passe de 280 à 550 millions de dollars entre 1983 et 1988, puis baisse jusque vers le milieu des années 1990.

- c'est qu'à partir de la fin des années 1980 les entreprises étrangères préfèrent éviter les problèmes de la sous-traitance en établissant des co-entreprises avec des partenaires chinois, en général des entreprises d'Etat. La valeur des investissements directs étrangers (IDE) passe de 640 millions de dollars en 1983 à 41 milliards en 2000, avec un bond important en 1992 et 1993, après que Deng Xiaoping a relancé les réformes au cours d'un voyage important dans le Guangdong.

- les coentreprises posant également des problèmes, par exemple de propriété intellectuelle (Danone, Schneider), les investisseurs ont obtenu de pouvoir créer des filiales contrôlées à 100%. (...) En 2004, elles représentent les deux tiers des IDE.

Que ce soit sous forme de co-entreprises ou d'investissement à 100% étrangers, le secteur privé ne peut se développer en Chine qu'en recourant à des finances étrangères. Cela

n'exclut pas, au contraire, que de nombreux investisseurs étrangers choisissent des sociétés d'Etat comme partenaire.

La Chine est devenue une destination massive d'IDE, mais l'origine de ceux-ci reste de façon prépondérante l'Asie. Autre caractéristique, la part des PME asiatiques dans l'investissement en Chine est importante. Il s'agit très souvent d'entreprises « ethniquement chinoises » appartenant à la diaspora. En d'autres termes, la formation de ce qu'on appelle l'atelier du monde, cet ensemble d'entreprises travaillant pour alimenter les marchés de consommation de l'Occident et du Japon n'est pas d'abord constitué de filiales directes des grandes multinationales, mais de sociétés asiatiques travaillant pour elles. En 2005, sur un flux de 60 milliards de dollars d'IDE, un tiers provenait de Hong Kong et Taiwan, tandis que l'Union européenne ne fournissait que 9% du total et les Etats-Unis 5%.

Quels sont les secteurs préférentiels vers lesquels se dirigent les IDE ? La Chine présente ici une spécificité très nette par rapport aux autres pays accueillant des IDE. En général, la part de ces investissements allant dans le secteur tertiaire (services, tourisme, transport...) est prépondérante. Elle est en moyenne de 65% dans le monde en 2004. En Chine ce chiffre n'est que de 21%, tandis que 74% des IDE vont au secteur secondaire (industrie). Cette proportion élevée marque nettement la spécialisation internationale de la Chine.

La part de l'emploi direct créé par les entreprises à financement étranger (total ou partiel) est, selon les statistiques officielles, singulièrement faible : de 5% en 2006, soit 14 millions d'emplois (n'est pas prise en compte ici la part des migrants qui travaillent pour des sociétés étrangères).

(...) Même si les investissements étrangers ont une part relativement plus faible qu'on ne l'estime souvent, ne jouent-ils pas un rôle primordial par exemple en matière de transferts technologiques ? (...) Que la perspective d'une Chine grande puissance capitaliste mondiale soit douteuse, on peut le voir au fait que l'extraordinaire accumulation de capital qui s'est faite en moins de trente ans est plus extensive qu'intensive, qu'elle doit beaucoup à la demande extérieure et qu'elle est plus en cohérence avec les flux de la valorisation mondiale du capital « étranger » qu'avec une logique de développement nationale du pays.

Les sociétés internationales sont, comme partout, soucieuses de préserver leur avance technologique et scientifique, et ne transfèrent en Chine que des technologies déjà dépassées dans leur pays d'origine. De la sorte, « les exportations chinoises de produits high tech ne sont pas si high tech que cela, ni d'ailleurs si chinoises ». Car les produits technologiques exportés sont montés en Chine à partir de composants high tech importés. De plus, depuis l'adhésion à l'OMC, la Chine a dû accepter que les investissements étrangers puissent se faire sans co-entreprise, de sorte que « la plupart des investissements étrangers basés sur la technologie se situent maintenant dans des entreprises entièrement contrôlées par l'étranger ». Autant pour les transferts de technologie.

Si l'on parle des dépenses de recherche et développement, il faut voir que celles-ci augmentent, mais qu'elles concernent plus le développement que la recherche de base. Les laboratoires chinois travaillent surtout à la recherche d'applications commerciales pour des technologies existantes. (...) Les médias sont pleins de classements internationaux qui placent la recherche chinoise en haut des tableaux des pays scientifiques. (...) Mais si on tient compte de la valeur qualitative de la recherche, la Chine tombe à la dixième place (Les Echos, 2009).

Les sociétés étrangères en Chine ne sont pas en train de se faire déposséder de leurs avancées technologiques par des capitalistes chinois prêts à toutes les tricheries sur la propriété intellectuelle pour dominer le monde. Ils trichent abondamment, certes, comme leurs collègues occidentaux, mais ils n'ont pas la base économique, sociale, universitaire, scientifique et technique pour voler à l'Occident et au Japon leurs secrets les plus précieux. La technologie militaire est très probablement la pointe avancée de la capacité scientifique et technique chinoise.

Le pays exporte donc beaucoup de marchandises destinées aux prolétaires de ces pays, mais peu de biens d'investissements. Parmi les motifs d'investir en Chine, il y a aussi la recherche d'une part de son marché intérieur (...) Les médias n'arrêtent pas de vanter la grande dimension de ce marché. Mais il est déjà proche de la saturation. On y trouve plus de cent constructeurs, qui n'utilisent que partiellement leurs capacités de production.

1.3 La zone grise :

De nombreuses sociétés de droit privé sont en fait sous la protection du secteur public (on dit qu'elles portent un « chapeau rouge ») tandis que de nombreuses sociétés de droit public sont en réalité appropriées par leurs dirigeants. Cet état de fait définit une zone grise de la propriété, où le jeu capitaliste est tout aussi politique, voire mafieux, qu'économique. Le droit des affaires chinois est, comme le droit du travail, rédigé avec une grande précision et appliqué dans le plus grand flou. (...) La zone grise est peut-être l'endroit où se définit le mieux le capitalisme chinois actuel.

Pour les PME et les entreprises individuelles du secteur privé, une des questions primordiales de leur développement est l'accès au crédit. Or celui-ci est encore majoritairement distribué par des banques publiques, et la discrimination exercée contre les entreprises privées est notoire.

Les grandes sociétés du secteur d'Etat sont fréquemment contrôlées de facto par des dynasties familiales au sommet desquelles se trouvent les plus hauts dignitaires du Parti. Le cas de la société Huawei est à l'inverse. (...) Très importante société privée fabriquant des équipements de télécommunication, créée en 1988 seulement, elle rivalise déjà sans difficulté avec des géants mondiaux du secteur (Alcatel-Lucent, Cisco). (Mais son dirigeant est un ancien officier, et les concurrents occidentaux soupçonnent que les liens qu'il a gardés dans le système militaro-industriel expliquent une bonne part de sa prospérité. ...) Huawei est peut-être une émanation pure et simple de l'armée chinoise, qui se soucie peu de la rentabilité de l'affaire aussi longtemps qu'elle sert de vecteur de pénétration des marchés étrangers et surtout l'acquisition des technologies de pointe.

Le droit de propriété des moyens de production est aussi le droit de répartition des profits. (...) Les cadres des entreprises publiques, les fonctionnaires qui « aident » les chapeaux rouges s'ajoutent ainsi aux actionnaires proprement dits. Jusqu'à un certain point, il ne s'agit là que de frais de corruption. Cependant, la voracité des racketteurs peut aller très loin, et le droit de propriété se révèle alors d'une précarité brutale. Pour des raisons qui échappent au commun des mortels, on découvre tout d'un coup que tel haut dirigeant d'une entreprise publique ou tel capitaliste privé est en fait gravement corrompu, compromis, criminel, etc. Cela peut aller jusqu'à l'expropriation et la condamnation à mort.

L'interpénétration du public et du privé n'est certes pas une caractéristique réservée au capitalisme chinois. Cependant, les aides et protections dont bénéficient les entreprises

chinoises publiques et privées semblent plus importantes et plus nécessaires qu'ailleurs. (...) On parvient ainsi à l'image d'un capitalisme chinois réformé qui, sans manquer de dynamisme, requiert cependant tant de protections et d'aides qu'on est en droit de parler d'un « capitalisme peu conquérant » vivant de rentes et de monopoles locaux.

Chapitre 2 : le hukou

Il s'agit d'une institution typiquement chinoise, qui date d'avant la prise du pouvoir par le Parti communiste, mais que le régime maoïste a systématisée en 1958 (...). Avec les réformes, le hukou remplit une nouvelle fonction : fournir aux capitalistes des travailleurs sans papiers, mais pas étrangers. Ce sont les mingong, travailleurs migrants.

Toute la population chinoise s'est vu attribuer un permis de résidence attaché à un lieu précis. Ce document, le hukou, comporte une masse d'informations diverses, comme le nom, l'adresse, l'employeur, des informations personnelles et familiales, la religion, et surtout la distinction entre résident urbain et résident rural, qui encore aujourd'hui est fondamentale pour l'accès des travailleurs à toute couverture sociale. L'administration des hukous relève du ministère de la Sécurité publique. (...) Il y a des fonctionnaires spécialisés dans la gestion des hukous dans tous les commissariats, mais aussi dans les rouages inférieurs comme le quartier, la rue, la danwei. (...) Cet immense système policier a été informatisé dès que possible (à partir de 1986).

Le hukou donnait droit, mais dans le lieu de résidence uniquement, au logement, à l'emploi, à l'école des enfants, aux soins médicaux, etc. Aujourd'hui, il reste surtout le droit à l'école et l'accès aux soins (...) Les droits liés à un hukou urbain res(e)nt supérieurs à ceux du hukou rural. (...) Quel que soit le hukou dont dispose un citoyen, il n'a pas le droit de quitter son lieu de résidence sans aviser la police. Tout séjour de plus de trois jours dans une autre localité impose de signaler à la police du lieu. (...)

Si cette disposition est une méthode générale de contrôle de la population, elle a surtout eu pour fonction d'empêcher l'exode rural qu'auraient nécessairement provoqué le développement urbain et l'accumulation de la misère dans les campagnes. Le taux d'urbanisation reste relativement bas en Chine. (...) En revanche, seul le hukou rural donne droit à l'allocation d'une terre agricole. Demander un hukou urbain revient pour un paysan à renoncer à sa terre (il n'en est pas propriétaire, mais dispose d'un bail de longue durée). C'est pourquoi les familles rurales se divisent souvent le travail, un membre de la famille cherchant à obtenir un hukou urbain, tandis qu'un autre conserve à tout prix son hukou rural (en espérant qu'il ne se fera pas expulser).

Pour ceux qui ne sont pas éligibles au hukou urbain, une réforme de 1994 prévoit un hukou temporaire délivré par la police. Sauf exceptions, ce permis donne droit de résidence, mais pas d'accès aux services sociaux. Pour l'obtenir, le migrant doit payer pas moins de sept droits (total 450 yuans par an). (...) Une proportion importante de migrants reste donc non enregistrée. c'est une situation illégale, qui peut donner lieu à des amendes, ou même à des rapatriements forcés comme en Occident. (...) certaines villes essaient de stabiliser ou d'améliorer le sort des travailleurs migrants. (...)

On est encore très loin d'une unification du marché national du travail. Compte tenu de l'important potentiel d'exode rural, les autorités cherchent à contrôler les mouvements de population. Ce sont les villes qui financent la protection sociale liée au hukou. Elles sont donc réticentes à admettre trop de migrants, de même qu'elles le seraient à laisser se développer

des bidonvilles qui se créeraient inmanquablement si les mouvements migratoires étaient libres. Pour le moment, la « latin-américanisation » des villes chinoises, qui fait peur aux autorités locales, reste limitée.

En bref, le système du hukou présente pour les employeurs chinois le grand avantage de fabriquer sans cesse des « sans papiers de l'intérieur », dont nous verrons plus loin les conditions d'exploitation extrêmes, tout en maintenant dans les campagnes une armée de réserve massive de candidats à la prolétarianisation. Le principe, et la réalité dans une certaine mesure, est que ne viennent en ville que ceux qui peuvent y travailler.

La question de la réforme ou de la suppression du hukou et de la survie du PCC sont étroitement liées. Il est probable que le PCC est incapable de se passer de cet instrument de police. Il est également probable que le hukou disparaîtrait si le PCC perdait le pouvoir.

Chapitre 3 : Les paysans

L'exode rural a commencé de façon significative depuis le début des réformes. Il alimente un sous-prolétariat urbain dont l'exploitation est l'assise de ce qu'on appelle l'atelier du monde, à savoir l'immense ensemble manufacturier développé le long de la côte sud-est de la Chine (...) La paysannerie chinoise est l'un des grands réservoirs de prolétaires du monde.

Dans les années 1970, le gouvernement avait plus de difficultés à obtenir les quantités nécessaires qu'il demandait à l'agriculture collectivisée pour nourrir les villes. C'est même cette situation tendue qui permit à Deng Xiaoping de convaincre la direction du Parti de procéder à la décollectivisation et d'introduire le « système de responsabilité des ménages ». (...) Sans rendre la propriété des terres agricoles aux familles de paysans, le régime la leur confiait sous bail de quinze ans (porté à trente ans en 1993). La répartition des parcelles et la gestion des baux étaient confiées aux autorités villageoises. (...) Ce pouvoir important donnera lieu à maints abus et révoltes.

Les agriculteurs apportant un soin plus systématique à l'exploitation familiale qu'à la ferme collective, firent (ainsi) monter la production. Mais les parcelles issues de la fragmentation des communes rurales étaient trop petites pour permettre le recours aux méthodes agricoles modernes et mécanisées. (...) L'agriculture chinoise est restée très intensive en travail et en engrais, mais est peu mécanisée. Cependant, le secteur obtient de bons résultats globaux malgré ses archaïsmes. Par exemple, la production de viande a presque triplé en vingt ans, passant de 20 à 57 millions de tonnes, entre 1985 et 2005.

(...) Les agriculteurs sont victimes de spoliations multiples de la part des autorités locales chargées de gérer les terres dont le village est propriétaire et le paysan usufruitier. L'exode rural (...) depuis les réformes (...) a envoyé dans les villes une masse de paysans qu'on peut grossièrement estimer entre 150 et 200 millions d'individus. Ces départs n'ont pas épongé l'excédent de population active dans les campagnes, d'autant qu'ils ne sont pas tous définitifs. Il reste donc dans les campagnes chinoises une masse importante de population surnuméraire. Selon les auteurs, la réserve potentielle de prolétaires disponibles est estimée de 100 à 180 millions de personnes. Et à supposer que l'agriculture chinoise élève sa productivité au niveau de la moyenne mondiale (82 personnes pour 100 hectares), cela libérerait pratiquement 300 millions de candidats à la prolétarianisation ! $(310 - 82) \times 1,30$.

(...) Bien que toujours inférieur, le revenu de la population rurale a évolué parallèlement à celui de la population urbaine en 1978 et 1985. (...) L'écart avec les ménages

urbains disposant d'un hukou urbain est en réalité pratiquement du double (en 2001) (...) La pauvreté extrême des paysans ne les incite pas seulement à partir vers les villes (sans papiers), mais aussi à se révolter. Deux causes principales sont à l'origine des luttes des agriculteurs contre les autorités : la fiscalité souvent arbitraire des autorités locales, et les expropriations de terres pour faire place à l'urbanisation, généralement dans des conditions de corruption avancée.

En Chine, il y a deux sortes d'impôts : les impôts locaux et les impôts nationaux. Comme les bénéfices des Erna étaient insuffisants, les recettes fiscales locales ont baissé, et les autorités locales ont eu de plus en plus recours à une taxation arbitraire. Car les autorités locales ont le droit de lever des impôts exceptionnels, des amendes et des surcharges. La loi veut que la taxation ne dépasse pas 5% du revenu des paysans. Le taux d'imposition est régulièrement supérieur à ce chiffre. (...) Les administrations locales ont (ainsi) à financer les infrastructures, à salarier une masse croissante de fonctionnaires, à augmenter les salaires de leurs cadres pour les fidéliser.

Dans certaines régions reculées, la pression a entraîné, au début des années 1990, des mouvements insurrectionnels et sécessionnistes. Les représentants de l'Etat étaient chassés et des régions autonomes délimitées. En 1997, ces mouvements, non seulement prirent de l'ampleur, mais atteignirent des régions moins écartées, comme les provinces de l'Anhui, du Henan, du Hubei et du Jiangxi. Les participants se comptaient par dizaines de milliers. Leur idéologie était constituée parfois de vieilles religions populaires, parfois d'une sorte de néo-Maoïsme, adoptant des formes d'organisation semblables à celle de l'Armée populaire de libération et du parti de l'époque de Mao. L'une de ces organisations avait pour nom « Armée anti-corruption du peuple, des travailleurs et des paysans ».

A la fin des années 1990, le gouvernement décida que ces mouvements avaient pris trop d'ampleur et il envoya l'armée. Les soulèvements furent écrasés, mais le gouvernement prit en même temps une série de mesures pour agir sur les causes profondes de la révolte. Il lança des campagnes contre la corruption des fonctionnaires. Des élections villageoises furent organisées. La taxation arbitraire des villageois fut, en principe, interdite.

Entre 2000 et 2005, l'urbanisation a consommé 6 millions d'hectares de terres agricoles, soit près de 5% du total (...) Les indemnités promises aux paysans sont faibles en regard des prix payés par les promoteurs, et souvent elles ne leur sont pas versées du tout. (...) Les fonctionnaires locaux proposent des indemnités dérisoires (3000 yuans/ mu = 1/15^e d'hectare dans un exemple au Yunnan, environ 4400 euros par hectare), puis les poussent dans des dortoirs précaires. Ensuite, ils vendent la terre aux promoteurs pour des fortunes (150 000 yuans par mu).

Une élite alternative est (ainsi) en train de se dégager, notamment sur la base des élections aux comités villageois. Il s'agit de structures initialement alternatives aux structures officielles, mais tolérées et bientôt approuvées par le PCC, dont une fraction au moins trouve là une occasion opportune de renouveler ses cadres locaux. (...) Les paysans insurgés sont souvent aidés par des partis de gauche ou d'extrême gauche (Les Echos 2008)

Les baux arrivent à terme au début des années 2010. Ce sont les autorités locales qui gèrent l'attribution des baux, et qui possèdent aussi aux expropriations. la plupart de ces baux ont été convenus sans document signé (...)

Pour porter la surface moyenne des exploitations à un hectare, ce qui est très peu (mais le double de la situation actuelle) il faudrait expulser environ 150 millions de paysans, ce qui est énorme. Exemples de conflits ruraux (1998 à 2007) : cf pages 60, 61

(...) Les contributions de ceux qui ont émigré vers les villes sont indispensables aux familles paysannes. (...) En 2006, la population active rurale est encore de plus de 480 millions, dont environ 300 millions d'agriculteurs (40% de la population active). En regard, la population active urbaine est de 283 millions. Du point de vue de la formation d'un prolétariat urbain, il y a une large réserve de main d'œuvre dans les campagnes chinoises. Les estimations vont de 100 à 200 millions.

Chapitre 4 : Le prolétariat

Depuis les réformes, celui-ci est composé de deux fractions principales : la « vieille » classe ouvrière héritée de l'industrialisation maoïste ou de ce qu'il en reste, et la « nouvelle » classe ouvrière issue de l'exode rural et travaillant pour les nouvelles industries privées pour la plupart.

(...) Les réformes ont jeté sur les routes des dizaines de millions de Chinois ruraux sans changer la loi qui les assigne à résidence. Et les mêmes réformes ont écrit pour eux des millions de pages de droit du travail qui ne changent pas grand chose à l'arbitraire, au mépris et à la cruauté auxquels ils sont soumis. Cette fraction du prolétariat est constituée pour l'essentiel des sans papiers de l'intérieur. En principe, ils ne sont tolérés en ville qu'aussi longtemps qu'ils travaillent, et doivent refluer vers leurs villages dès qu'ils sont au chômage. C'est pourquoi on les appelle travailleurs migrants (...) On comprend donc que, pour ne pas avoir à retourner dans leur village, ils acceptent des emplois de bas niveaux et mal payés. Ils sont ainsi livrés à la rapacité des employeurs, qui sont absolument sans scrupules.

(D'autres) estimations placent le nombre des travailleurs migrants à 150-200 millions. (...) Il y aurait 120 millions de migrants dans les grandes villes, et 80 millions dans les petites. Pour donner un ordre de grandeur de l'importance de cette masse, disons qu'en 2002 il y avait entre 350 et 434 millions de prolétaires (urbains et ruraux) en Chine, pour une population active totale de 754 millions. Les migrants constituent donc une masse considérable dans l'ensemble du prolétariat chinois.

(...) L'exode rural ne se fait pas exclusivement depuis les provinces reculées de l'intérieur vers la côte. Entre 1985 et 2000, les zones rurales du pays ont vu le départ (provisoire et définitif) de 114 millions de personnes, 54 millions sont allés dans les villes des provinces intérieures, et 60 millions vers les villes des provinces côtières.

Dans les ateliers de la côte, le mode de logement le plus fréquent, surtout pour les jeunes femmes seules, est le dortoir attenant à l'usine. (...) Les millions de migrants (...) qui travaillent sur les chantiers de construction vivent souvent dans des cabanes bricolées sur place. (...) Quand les villes se sont agrandies et ont englobé les villages environnants, les paysans ont cessé de cultiver leurs parcelles pour devenir marchands de sommeil. Ils ont entassé sur leur terre des constructions de mauvaise qualité pour loger les migrants. (...) Hormis un ou deux axes, il ne peut y avoir de circulation automobile entre ces immeubles qui parfois dépassent dix étages. Les conditions sont insalubres. On trouve cependant dans ces villages urbains beaucoup des services et activités de toute ville : restaurants, commerces, boutiques Internet... Installés sur des terrains qui sont maintenant en pleine ville, ces quartiers

sont menacés par les bulldozers. On en compte 138 à canton, dont la population totale dépasse 10 millions d'habitants.

Le Chinese Labour Bulletin (CLB) a publié en 2006 les résultats d'une enquête sur la situation des ouvrières migrantes à Dongguan (près de Canton) : le rapport estime que les ouvrières travaillent régulièrement en semaines de 84 à 98 heures, sept jours sur sept. Il n'y a qu'un jour de repos par mois. Cela suppose évidemment un grand nombre d'heures supplémentaires, largement au-delà de la légalité ; les modalités de calcul des salaires sont conçues pour contraindre à l'allongement maximum du temps de travail. Lorsque les salaires sont payés à la pièce, le tarif est si bas que le travailleur doit prolonger sa journée jusqu'aux extrêmes limites pour gagner un salaire minimal (...)

Domaine typique de l'arbitraire patronal, le système des amendes permet de réduire systématiquement le salaire en fin de mois. Le rapport donne des exemples comme : interdiction de se lever, de regarder autour de soi, d'aller aux toilettes en dehors des pauses, de rentrer tard au dortoir, de laisser tomber un bout de tissu par terre, de croiser les jambes, de s'étirer, de refuser les heures supplémentaires, etc.

Certaines entreprises logent « gratuitement » leurs salariées. Mais d'autres font payer le logement et la nourriture, ce qui donne lieu à de nouvelles retenues (...) La qualité de la nourriture (produits pourris, odeur nauséabonde), l'insalubrité des locaux d'habitation, sont telles qu'il y a des grèves et que les ouvrières essayent de se loger ailleurs dès qu'elles le peuvent, malgré le niveau élevé des loyers. En ne payant les salaires qu'avec un retard considérable (.) Tout travailleur qui veut vraiment démissionner doit admettre de perdre les salaires en retard.

Il est très fréquent qu'une entreprise ferme et que son patron disparaisse – cela donne une idée des immobilisations de capital fixe. (...) Même la pratique courante de loger les travailleurs dans l'enceinte de l'usine est un frein efficace à la mobilité : si le travailleur démissionne en espérant toucher les arriérés de salaire plus tard, encore faut-il qu'il puisse se loger dans la région. La cherté des loyers l'en dissuade rapidement.

A cela, les travailleurs répliquent par des pratiques leur permettant de quitter l'entreprise quand même : en se faisant licencier pour mauvais travail ou mauvais comportement (Les ouvriers allemands ne réagirent pas autrement lorsque le gouvernement chercha à bloquer leur mobilité). (...) De la sorte, les forces du marché, que le CLB appelle de ses vœux, jouent quand même et provoquent une hausse des salaires dans les régions à pénurie de main d'œuvre. D'après le Quotidien du Peuple, les salaires mensuels des migrants ont évolué comme suit : 2004, 803 yuans par mois, soit +2,8% par rapport à 2003 ; 2005 + 6,5% ; 2006 +11,5% et 953 yuans. (...)

Sur la base de (ces) pénuries, certains salariés ont réinventé l'intérim. Par exemple, dans une usine de confection, le salaire normal pour un travail de repassage est de 30 à 45 yuans par jour avec nourriture et dortoir. Le salaire des travailleurs employés en cas d'urgence est de 80 à 120 yuans pour le même emploi. De plus, le salaire est versé chaque jour, ce qui limite les impayés. (...) Parce qu'ils travaillent encore plus intensément pendant le temps qu'ils sont à l'usine, à un niveau d'exploitation que les patrons ne peuvent pas obtenir des permanents.

Les migrants de la deuxième génération perd(ent) le rapport avec la campagne et connaissent mieux (ses) droits que la précédente. La connotation rurale disparaît, comme cessent les allers-retours entre ville et campagne.

La FNSC (Fédération nationale des syndicats chinois) a lancé une campagne pour recruter des migrants. La FNSC se préoccupe peu de défendre les travailleurs contre les patrons. Mais les syndicats ont une activité de loisirs et d'aide sociale pour ses adhérents.

L'exploitation furieuse à laquelle ils soumettent les travailleurs ne profite qu'en partie (aux patrons chinois), car la plus-value produite est, pour une bonne part, répartie dans le cycle mondial par le biais des prix très bas obtenus par les acheteurs occidentaux et japonais.

Unité de travail, de vie et de contrôle de la classe ouvrière sous le maoïsme, le danwei (bol de riz de fer) (...) fournit un emploi à vie, un logement, la couverture sociale, l'éducation des enfants, et souvent leur emploi après la scolarité. On a estimé que l'ensemble de ces avantages en nature représentait 122% du salaire nominal. (...) Les luttes des ouvriers chinois sous le maoïsme expliquent au moins en partie le développement des avantages en nature octroyés dans la danwei. Dans (ce) système, la main d'œuvre n'est pas choisie par l'entreprise, mais lui est allouée par les bureaux de travail. Le sur-emploi devient bientôt une des caractéristiques des entreprises d'Etat, car le gouvernement leur envoie de la main d'œuvre dont la raison d'être n'est pas liée à la production de l'entreprise, mais par exemple à la construction de logements – quand ce n'est pas à des protections politiques.

Les danwei (...) liées aux entreprises les plus importantes, aux secteurs stratégiques, aux administrations de haut niveau dispensent plus d'avantages (...) Ainsi a pu se former une aristocratie ouvrière sur laquelle le Parti s'est appuyé. Le démantèlement de la danwei n'en a été que plus choquant pour ses membres.

(L'évolution) (...) du point de vue des travailleurs, (...) a été d'une rapidité, d'une brutalité et d'une profondeur difficilement imaginable en Occident. (...) le processus très rapide de dégraissage des entreprises d'Etat a précarisé l'ensemble de la « vieille » classe ouvrière chinoise tout en la scindant en deux fractions majeures : ceux qui restaient dans les entreprises, publiques, privatisées ou entre les deux ; et ceux qui étaient jetés sur le pavé (...)

La danwei avait pour principe de loger les membres de l'entreprise et leur famille. Ces logements furent massivement privatisés entre 1998 et 2003. Durant cette brève période, plus de 75 millions de logements furent vendus aux salariés des entreprises. On estime que, en cinq ans, la privatisation du logement a rapporté 250 milliards de dollars aux entreprises d'Etat. (...) Il a cependant fallu que les entreprises aident parfois les ménages en leur faisant crédit. (...) beaucoup de ménages ouvriers ont dû mettre une bonne part de leurs économies dans des logements souvent promis à une prochaine démolition pour le renouvellement urbain, les obligeant à se reloger sur le marché commercial, qui explose au même moment.

Jusqu'à la dissolution de la danwei, c'est l'entreprise qui assurait la couverture sociale des ménages urbains. Ensuite (elle) a été transférée, en principe, à des programmes généraux gérés par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. Sont couverts les salariés urbains. Sont exclus les entrepreneurs individuels (c'est-à-dire pour une bonne part des chômeurs qui tentent de survivre dans de très petites entreprises) et les migrants. Les cotisations sociales représentent 30% de la masse salariale pour les patrons et 11% pour les salariés. La plus grosse cotisation va aux retraites (28% patrons et salariés combinés). outre la vieillesse, les

risques couverts sont la maladie, la maternité, le chômage et les accidents du travail. Dans la réalité, ces cotisations ne sont pas toujours versées (...)

Au moment de la privatisation de certaines entreprises d'Etat, celles-ci ont été transformées en sociétés par action. Quand de telles actions étaient proposées au personnel, il est évident qu'il valait mieux en acheter si l'on ne voulait pas faire partie de la prochaine charrette de licenciements. Cela ne constituait en réalité qu'une bien pauvre garantie, mais (...) dans le climat d'une restructuration, il s'agissait pratiquement d'un achat forcé.

(...) Les économistes voudraient que l'économie chinoise se recentre sur son marché intérieur, comme si on pouvait en même temps avoir des salariés pauvres pour faire plaisir aux exportateurs chinois qui répondent aux commandes occidentales et des salariés riches pour satisfaire les exportateurs occidentaux qui cherchent désespérément des marchés.

En 25 ans de réformes, la Chine a mis sur le marché du travail mondial au moins 150 millions de migrants. Ils ont été poussés vers les villes par la misère rurale, les expropriations forcées, le manque de terres et le ralentissement des entreprises rurales non-agricoles (...) Sauf de rares exceptions, ce sont tous des prolétaires. Par ailleurs, la restructuration des entreprises d'Etat a purgé celles-ci, au moins provisoirement, du suremploi qui y régnait. On estime que 60 millions d'emplois au moins ont été supprimés. C'est autant de prolétaires mis sur le marché du travail, le plus souvent précaire et informel. (...) On arrive donc, très grossièrement, à une masse d'environ 200 millions de travailleurs mis à la disposition des employeurs dans des conditions extrêmes de vulnérabilité.

Selon les chiffres officiels, les IDE ont engendré 14 millions d'emplois directs environ, se partageant à part à peu près égale entre sociétés ethniquement chinoises et sociétés étrangères proprement dites (...). Les salariés des entreprises sino-étrangères sont directement exploités par les grandes sociétés internationales et leurs associés chinois pour les co-entreprises. Les profits de ces entreprises sont partagés, plus ou moins pacifiquement, selon les règles établies dans leur contrat d'association. Mais les salariés des sous-traitants 100% chinois sont exploités par du capital chinois. Ils sont exploités avec férocité, ainsi que nous l'avons vu. Cependant, et si l'analyse du chapitre 1 est juste, les sous-traitants n'accumulent pas de capital à la mesure de cette exploitation forcée. (...) Ce sont bien les Chinois qui habillent et chaussent le reste du monde. Leur malheur est qu'ils ne sont que sous-traitants.

Il n'y a pas de péréquation des profits entre le donneur d'ordre et le sous-traitant – c'est même le secret du développement rapide de la sous-traitance dans le monde depuis trois décennies. En effet, une partie de la plus-value extraite des travailleurs dans les PME chinoises est transférée à leurs donneurs d'ordre au travers de prix inférieurs aux coûts de production du profit normal. Quand les fabricants de textile ou de chaussures se plaignent de leurs faibles marges, ils ne mentent probablement qu'à moitié. Car le rapport de forces avec les sociétés internationales qui achètent leur production est défavorable. Que peut une PME chinoise contre Wal Mart ? La brutalité de l'exploitation des travailleurs chinois est donc d'autant plus grande et inévitable que les patrons chinois sont eux-mêmes pressurés par les sociétés multinationales. Autrement dit, la plus-value « chinoise » s'accumule pour une bonne part en Occident et au Japon.

(...) Une partie en est donc captée par les acheteurs occidentaux et japonais. Et les bas prix que cela leur permet de faire sur leurs marchés intérieurs (tout en conservant de bonnes marges) se convertissent en plus-value relative pour l'ensemble des capitalistes implantés aux

Etats-Unis, en Europe ou au Japon. En effet, dans la mesure où les marchandises importées de Chine entrent dans le panier des subsistances du prolétariat de ces pays (et c'est massivement le cas), la baisse de leur valeur va se répercuter à terme en baisse des salaires. Par exemple, (...) de 1998 à 2007, les importations de vêtements chinois aux USA ont été multipliées par 4 tandis que le prix de l'habillement baissait de 10%.

Chapitre 5 : Les luttes du prolétariat chinois

Vers 1995 (...) il y eut une importante vague de luttes, parfois insurrectionnelles. Cette vague devient nettement perceptible à partir de 1997. Certaines luttes cherchèrent à s'organiser durablement en fondant un syndicat à la base. Ce sont celles qui furent le plus durement réprimées. Importantes par rapport à ce qui se passait habituellement en Chine, mais numériquement faibles par rapport aux millions d'ouvriers concernés par les restructurations, ces luttes ne parvinrent jamais à ébranler le pouvoir qui, par la répression et quelques concessions, obtint en quelques années que les ouvriers rejetés des entreprises se contentent des quelques miettes qui leur restaient. Car ces luttes ont été perdantes pour la plupart.

La revue *Aufheben* évoque le souvenir de la répression de Tiananmen – source de peur, et l'esprit de clocher des membres de chaque *danwei* – source de division (...) Mais il est arrivé que les travailleurs de plusieurs usines s'unissent dans la lutte.

En février 1997, 20 000 mineurs licenciés à Yangjiazhang (Liaoning) bloquent la ville pendant plusieurs jours d'émeutes. Ils protestent contre la faiblesse de leurs indemnités de licenciement et le pillage de l'entreprise par les dirigeants politiques locaux. La police est débordée et il faut l'armée pour mettre fin à la révolte. Celle-ci occupe la ville pendant plusieurs semaines. En juillet 1997, de véritables émeutes éclatent dans le Henan et le Shandong. Les travailleurs licenciés pillent des bâtiments officiels, brûlent des voitures de police. Au même moment, à Mianyang (Sichuan), 100 000 personnes se rassemblent. La plupart appartiennent à des entreprises en train de les licencier. Entre novembre 1997 et janvier 1998, de nombreuses révoltes ont lieu dans le Heilongjiang. Des bâtiments du Parti et des entreprises sont pillés.

(...) A Wuhan, en septembre 1998, des centaines de travailleurs retraités de la Compagnie Métallurgique n°1 font un sit-in pour obtenir le paiement de leurs pensions. On verra plus loin que la ténacité des retraités peut durer des années. On pourrait multiplier les exemples de ces conflits éparpillés, que les autorités parviennent à limiter en donnant de l'argent aux manifestants, en les poursuivant, mais sans trop de férocité, et/ou en les laissant s'essouffler. Les choses ont été moins simples dans les conflits dont nous allons parler maintenant (...) 2000-2002, les travailleurs du pétrole du Nord-Est ; mars 2002, Liaoyang (Liaoning).

Il y a aussi des conflits du travail proprement dits. Aiqing Zheng (*Libertés et droits fondamentaux des travailleurs en Chine*, L'Harmattan 2007) signale qu'en 1994, il y a eu 12 000 « conflits collectifs » du travail dans les entreprises publiques. Dans 2500 cas, les ouvriers ont occupé les locaux, détruit les machines, pris en otage des dirigeants du Parti ou de l'entreprise (...) En 2002, la province d'Anhui promulgua un règlement pour protéger les patrons, car plusieurs d'entre eux avaient été récemment assassinés.

C'est à peu près au moment où les mouvements de révolte de la « vieille » classe ouvrière chinoise commencent à se tasser que la « nouvelle » classe ouvrière est apparue sur

le front des luttes (...) Ce n'est que dans la première moitié des années 2000 que l'on voit apparaître d'importants conflits sociaux dans les usines de la côte, notamment.

Pour les capitalistes qui sont chargés de fabriquer les subsistances du prolétariat occidental, pour les Wal-Mart et autres Reebok, il faut toujours baisser les prix. C'est la même contrainte qui les fait pousser les ouvriers chinois à la révolte et s'endetter les salariés américains au-delà de ce qu'ils pourront jamais rembourser.

Arrivés à une tension de production extrême, épuisés par d'interminables heures supplémentaires, vivant d'un salaire misérable qui doit aussi nourrir la famille restée au village, soumis au mépris et aux injures, les travailleurs migrants se révoltent sous des prétextes parfois futiles en apparence, mais qui révèlent les limites auxquelles parvient ce mode d'exploitation de la force de travail où la hausse de la productivité repose essentiellement sur celle des cadences. Il lancent des grèves spontanées, non pas inorganisées mais organisées sur le moment, souvent violentes et portant sur des revendications de base, comme les retards de salaires (cause très importante), le niveau des salaires, le paiement des heures supplémentaires, la qualité de la cantine et des dortoirs... Spontanées – au sens où il n'y a pas d'organisation syndicale ou politique dans l'entreprise pour les préparer à l'avance – les luttes des travailleurs migrants essaient parfois de transformer l'organisation de grève (comité de lutte, groupe de délégués) en section syndicale de base. Une telle tendance est systématiquement bloquée par le gouvernement et sa police.

Une autre caractéristique de ces luttes est qu'elles sortent rarement du cadre de l'entreprise (...) En général, les tentatives de sortir de l'usine pour populariser leur lutte sont immédiatement contrées par la police, qui craint évidemment un effet de tache d'huile. Avril 2004, Stella International Shoe Factory, Dongguan : paiement des heures supplémentaires.

(...) Dans tous les cas, la cause de ces conflits est la baisse de la paie en raison de la réduction des heures supplémentaires. Chez Stella, les salaires sont à cette époque d'environ 700 yuans par mois pour une semaine de soixante heures avec travail le week-end (à cela, il faut enlever 150 yuans pour la cantine et 48 pour le dortoir). Mais les grandes marques occidentales (Nike, Reebok, etc) pour qui Stella est un sous-traitant ont exigé que la société réduise le temps de travail dans ses usines. Stella accepte, renonce au travail de certains week-ends, et promet aux travailleurs de ne pas baisser les salaires si la production reste la même. En fait les salaires sont réduits quand même, d'environ 100 yuans par mois, ce qui correspond aux primes versables pour le travail du week-end. Il semble qu'à l'issue de ce conflit, le temps de travail soit revenu à son niveau initial, contre l'avis des multinationales mais à la demande des travailleurs. En conclusion, les multinationales veulent plaire aux consommateurs américains en « humanisant le travail » des salariés chinois, qui sont contraints de refuser pour conserver un minimum salarial de survie !

Avril 2005 () Uniden (Shenzhen) une grève organisée (...) L'organisation préalable du mouvement, la participation des techniciens et ouvriers qualifiés, la revendication d'une section syndicale, tous ces éléments rendent le mouvement chez Uniden atypique dans l'univers des sweatshops de la côte sud de la Chine.

Été 2005 – Dalian : vague de grèves dans plusieurs entreprises. La ZES de cette ville accueille près de 2000 entreprises étrangères, dont plus de 500 japonaises. Le 27 juillet 2005, la filiale locale de Toshiba demande aux travailleurs une augmentation de 43% de la

productivité. Désormais, les travailleurs devront faire en quatorze secondes ce qu'ils faisaient en vingt secondes auparavant. La raison de cette demande de la direction est que la municipalité veut lui imposer de respecter la législation sur les heures supplémentaires, qui sont plafonnées. Il « faut » donc que les travailleurs travaillent plus vite. Du coup, 500 travailleurs se mettent en grève pour une augmentation de salaire, ce qu'ils obtiennent (150 yuans par mois de plus).

L'information se répand dans la ZES, notamment parce que les foyers des travailleurs migrants de différentes entreprises sont regroupés dans un quartier, au lieu d'être proches de l'usine qui les emploie. Des inscriptions « Grève ! » apparaissent sur les murs, ou circulent dans les usines sur des morceaux de papier. Des grèves éclatent dans de petites entreprises, puis chez Canon le 9 septembre. Les femmes sont particulièrement actives. Les 6000 grévistes demandent : une augmentation de 200 yuans par mois ; la suppression d'un règlement interne stipulant le licenciement automatique des femmes de plus de 23 ans.

Novembre 2007 – Alco Holdings, Dongguan : le prix de la cantine. Ce groupe de Hong Kong emploie plusieurs milliers de salariés dans son usine de Dongguan, qui fabrique de l'électronique grand public pour les chaînes de distributions comme Wal-Mart, Castorama, B&Q, etc. En novembre 2007, la direction annonce que le prix de la cantine passera de 140 à 240 yuans par mois (pour des salaires d'environ 690 avant déduction de cantine et de dortoir – 50 yuans). Les ouvriers demandent par pétition l'annulation de cette mesure, avec date butoir du 26 novembre. En l'absence de réponse de la direction, la grève commence le 27 novembre. Les ouvriers manifestent devant l'usine et bloquent le trafic dans les rues avoisinantes (photos sur le site <http://www.ihlo.org>). La police intervient aussitôt, avec des chiens. la police entre dans l'usine et procède à plusieurs arrestations. mais il semble que les travailleurs obtiennent satisfaction.

Janvier 2008 – Maersk, Dongguan (port de Machong) : violence des vigiles.

Loin d'être soumis, les travailleurs migrants ne sont pas non plus des paysans mal dégrossis qui ne rêvent que de rentrer au village. Pour une bonne part, ils sont désormais sédentarisés en ville, sans aucune envie de retrouver leur misère rurale. (...) Les médias ont parlé (fin 2008 début 2009) de millions de personnes rentrant chez elles ; Ces chiffres, ponctuels, recouvrent des migrations traditionnelles du Nouvel An chinois bien plus que des retours définitifs à la campagne. L'effet de la crise a été de pousser les migrants à rentrer plus tôt et à revenir en ville plus tard.

(...) Entre les deux fractions du prolétariat : aucune ne semble recourir à l'occupation d'usine (...), a fortiori à l'occupation avec reprise de la production (...) La protestation devant les autorités supérieures, la manifestation et la recherche de contact avec l'extérieur, l'émeute sont des moyens de luttes qu'elles ont en commun. (...) Ce n'est pas ici le lieu de développer une critique de l'autogestion, qui n'est plus qu'une utopie réactionnaire d'auto - exploitation des travailleurs. (...) Si ce qu'on appelle la mondialisation entrave les tentatives autogestionnaires de sauvetage du capital, on ne peut que s'en féliciter.

Beaucoup de ces mouvements sont soutenus par des avocats démocrates et des ONG, notamment le CLB (site www.china-labour.org.hk/en/node/100206). Avec l'aide d'ONG et d'avocats militants, le nombre de conflits du travail finissant au tribunal est passé de 28 000 en 1995 à 115 000 en 2004. Le CLB s'en félicite, tout en reconnaissant que « le système judiciaire est corrompu. Les juges locaux sont nommés par des fonctionnaires locaux et

travaillent pour eux sans aucune indépendance. Ils prennent l'argent de quiconque en donne pour gagner son procès ». Malgré cela, le CLB pousse les travailleurs dans cette voie « pour qu'ils aient plus confiance dans l'idée de l'Etat de droit » !

Le droit de grève a été retiré de la constitution au début des réformes. (...) Les grèves sont donc le plus souvent soudaines, improvisées, et s'organisent dans le feu de l'action. En se mettant en grève, les travailleurs prennent des risques considérables. Ceux qui sont arrêtés finissent fréquemment en prison pour plusieurs années. Aussi n'est-il pas étonnant que, une fois le travail suspendu, ils ne reculent pas devant le recours à la violence et les destructions. Entrer en grève, pour un travailleur chinois, c'est déjà brûler ses vaisseaux. Il ne s'y met donc que lorsque son exaspération a atteint un degré très élevé. La répression, le refus de la négociation et l'absence ou la faiblesse des médiations font le reste. On verra plus loin que le débat sur l'utilité des syndicats est très présent dans les cercles gouvernementaux.

CSR Asia (...) commente la grève de Dalian : « Bien que les travailleurs n'aient pas de leaders manifestes, ils développent une stratégie d'organisation sans chef. Comme les travailleurs ont des intérêts largement partagés et le sentiment de souffrances partagées, ils réagissent à des signes subtils. Des travailleurs ont expliqué que, quand ils sont mécontents, il suffit que quelques-uns se lèvent et crient « Grève ! » pour que tous les ouvriers de la chaîne se dressent comme pour une ovation et arrêtent le travail ».

(...) Le syndicat unique FNSC est un organisme ouvertement favorable aux patrons. Pour les travailleurs, la question n'est pas de savoir s'il faut nourrir des illusions sur la nature des syndicats et renoncer à en fonder en raison de leur nature objectivement contre-révolutionnaire. Elle est bien plutôt de trouver un moyen immédiat de consolider le rapport de forces contre le patron. Le syndicat en est un, jusqu'à un certain point, surtout dans la situation chinoise actuelle.

Au moment du Printemps de Pékin, en 1989, on assista à une floraison de syndicats libres, à Pékin et dans d'autres grandes villes. Han Dongfeng (devenu depuis directeur du CLB) participa à la création de la Beijing Workers Autonomous Federation. Il raconte que, fondée par des étudiants, cette organisation n'avait pas d'adhérents ouvriers, car ceux-ci se méfiaient. (...) La répression n'en fut pas moins d'une sévérité extrême (...) En mai 1992, l'un des fondateurs de la Free labour Union of China est condamné à 20 ans de prison.

Le problème n'est pas de savoir s'il faut être pour ou contre les syndicats libres. Les syndicats sont un rouage normal de la lutte des classes. Sous une forme ou sous une autre, les travailleurs essayent toujours de se regrouper pour mieux négocier la vente de leur force de travail. Selon les époques et les lieux, les patrons ont absolument refusé, toléré, ou encouragé ces initiatives. (...) Les conditions de l'exploitation de la force de travail en Chine sont sensiblement différentes de ce qui se passe en Occident et au Japon, où les syndicats ont un effet modérateur sur les luttes revendicatives.

La FNSC est une immense bureaucratie héritée de la période maoïste, qui représente le parti communiste à tous les niveaux du monde du travail. Elle a gardé son statut de monopole. L'organisation compte 470 000 cadres à temps plein, tous membres du Parti, et jouissant de tous les avantages liés à ce statut (garantie de l'emploi, logement, retraite, santé...). La FNSC est présente à quatre niveaux : la province, la ville, le district et l'entreprise.

(...) Toute section syndicale a droit à 2% de la masse salariale des travailleurs de l'entreprise. Les campagnes de recrutement consistent à discuter directement avec les patrons pour qu'ils admettent que leur entreprise soit « syndicalisée ». Au début de 2008, la FNSC annonçait qu'elle avait syndicalisé 110 000 coentreprises (73% du total) et que 62 millions de migrants adhéraient au syndicat.

La hantise du gouvernement est de voir le mouvement ouvrier s'engager dans un processus à la Solidarnosc. Le CLB s'efforce de le rassurer sur ce point, pour l'inciter à laisser se former un syndicalisme libre, à côté ou dans la FNSC. (...) Il explique que les revendications économiques des travailleurs contre les patrons ne sont pas des revendications politiques contre le régime (parce que le secteur d'Etat est minoritaire en Chine).

Reebok a (...) encouragé la formation de sections syndicales dans ses entreprises sous-traitantes. Il est probable que cette position a été adoptée en bonne partie pour plaire aux consommateurs américains, mais Reebok affirme aussi que ces sections syndicales ont permis aux travailleurs de « jouer un rôle dans la résolution des problèmes de l'atelier et (d') apporter la preuve qu'ils étaient prêts à soumettre leurs problèmes aux représentants des travailleurs ». Ce qui ressemble beaucoup au discours officiel de la FNSC (...).

Il en a été de même dans le développement historique du capitalisme occidental. Les syndicats n'ont été tolérés par les patrons que progressivement, au fur et à mesure que se mettait en place l'accumulation intensive et le mécanisme de la plus-value relative. la recherche de la plus-value absolue est, pour les patrons, antagonique à l'admission d'un syndicat. (...) La complexification du procès de travail collectif requiert (...) une participation plus active des travailleurs, un minimum d'initiative dans la résolution des problèmes. Tout ça se paie, et le syndicat est une bonne institution pour obtenir cette collaboration en échange d'un partage des gains de productivité. La hausse des salaires et de la consommation ouvrière, l'accumulation de capital fixe, signifie le développement du mécanisme de la plus-value relative.

Résumons : si la Chine devient une grande puissance capitaliste rivalisant avec l'Occident et le Japon, alors le développement des syndicats accompagnera cette évolution. Inversement, si la Chine reste insérée dans le cycle mondial selon les modalités actuelles, alors la pression des travailleurs en faveur de syndicats indépendants se heurtera à la répression (...) La question n'est pas tant de savoir si le capitalisme chinois est capable ou non d'évoluer ainsi que de savoir dans quelle mesure la situation du capital mondial lui en laisse la possibilité.

Chapitre 6 : le prolétariat chinois face au capital mondial

Dans les années 1960 et 1970, le ralentissement général de l'accumulation du capital s'est traduit par ce qu'on a appelé la crise du fordisme, et qu'on pourrait aussi désigner comme la révolte des ouvriers spécialisés (OS, terme qui désigne des travailleurs sans qualification). Depuis des années, la hausse de la productivité du travail à la chaîne passait moins par le développement du machinisme que par l'intensification du travail, l'accélération des cadences. Ce processus buta bientôt sur une limite, celle de la résistance des travailleurs, qui se révoltèrent, se lancèrent dans des grèves sauvages, le sabotage, l'absentéisme, etc. La production de plus-value butait sur le facteur humain : les ouvriers ne voulaient tout simplement plus travailler plus longtemps ou intensément.

Ce mouvement prit une telle ampleur que le patronat ne put l'ignorer. Aux Etats-Unis et en Europe, il lui fallut quelques années pour mettre en place sa riposte. Derrière le discours de la recomposition, de l'humanisation du travail, cette riposte intervint de deux façons principales. D'une part le ralentissement de l'accumulation permit de fermer des usines, de mettre une masse croissante d'ouvriers au chômage, ce qui disciplina progressivement les ouvriers qui conservaient leur travail. Ceux-ci, de plus, étaient soumis à une nouvelle vague d'automatisation et d'informatisation, qui limitait encore la liberté de mouvement et d'initiative des OS sur le lieu de travail. D'autre part, la grande vague des délocalisations commençait : le capital partait à la recherche de prolétaires plus soumis, qu'il pourrait faire travailler sur des installations d'un type fordiste plus ancien, et donc moins onéreux, que les usines qu'il était en train de fermer et/ou d'automatiser dans ses bases occidentales. C'est ici qu'intervient la Chine. (...)

Quand nous parlons de 'solution chinoise', nous pourrions aussi dire 'solution mexicaine', 'vietnamienne', etc. La formule indique seulement que, en matière de délocalisation, la Chine a joué un rôle majeur en ce qui concerne la baisse de la valeur du panier de subsistances des prolétaires occidentaux et japonais.

Sur 70 millions de membres, le PCC en compte 2,9 issues d'entreprises privées (employés et employeurs, car les patrons sont de plus en plus nombreux dans le Parti) et 0,8 qui sont des entrepreneurs indépendants. (...) Un responsable du Parti reconnaît que celui-ci est en train de se transformer en organe des classes moyennes, « mais aussi (avec) les migrants qui ont démontré leurs qualités ». Autrement dit, les hautes instances du PCC intègrent dans le Parti les petites élites qu'elles ont dû laisser se développer avec le secteur privé pour conserver le contrôle de la grande industrie et des banques.

La solution chinoise à la crise chinoise n'a réussi aussi bien que parce que, au même moment, le capitalisme occidental et japonais cherchait à résoudre ses propres problèmes et trouva dans le tiers monde, et notamment, massivement, en Chine, une solution.

La plus-value produite par les prolétaires chinois va, pour une part, s'accumuler en Occident et au Japon. C'est une hypothèque de plus sur la possibilité d'une montée en gamme du capitalisme chinois et d'un développement centré sur son marché intérieur.

(...) la relance de la production de plus-value relative en Occident, venue de Chine et d'ailleurs, n'a pas suffi. Simultanément, on a assisté à une attaque au niveau du contenu de ce panier (apparition de la grande pauvreté dans les pays développés) et une forte poussée en faveur de l'allongement de la journée de travail (relançant) la production de plus-value relative *et* de plus-value absolue en Occident et au Japon.

La Chine ne peut pas être le marché qui va absorber la surproduction du monde. Ce qui fait qu'un pays, une zone ou un secteur particuliers sont un marché pour le capital en général, c'est en effet la rapidité de l'accumulation du capital qui s'y trouve, donc de la valeur élevée de son taux de profit, et donc en dernière analyse de la masse de plus-value qu'il peut extraire de ses prolétaires et *conserver par devers lui*. On a vu que la Chine n'était pas dans ce cas.

(...) Si la place (de la Chine) dans la valorisation du capital mondial est de fournir une force de travail à bon et très bon marché, il ne peut pas être en même temps un débouché pour tous les biens de consommation haut de gamme qui engorgent les marchés occidentaux.

Quant à la classe moyenne, elle représente certes un marché, mais nettement plus étroit que ce qu'on croit souvent. Certaines estimations posent que les classes moyennes et supérieures représentent en gros 100 à 200 millions d'habitants. Le chiffre est impressionnant, mais pas à la hauteur du potentiel de vente du reste du monde. (Il faut en outre distinguer) nettement « la Chine qui survit » (1 milliard d'habitants) et « la Chine qui consomme » (300 millions).

Comment imaginer que les paysans vont s'enrichir durablement alors que la moitié de leur revenu (de survie) vient déjà des transferts des migrants et que ceux-ci entrent dans un cycle de chômage et de baisse des salaires ?

Pour les économistes, la Chine va devenir la puissance hégémonique mondiale en recentrant sa croissance sur son marché intérieur – c'est-à-dire pour une bonne part en favorisant la consommation ouvrière. Pour les militants ouvriéristes, la hausse de la consommation ouvrière résulte fatalement de la montée des revendications salariales, lesquelles sont dialectiquement liées à la formation de syndicats et de partis qui transformeront les prolétaires chinois actuellement atomisés, semi-ruraux, non-éduqués, en une classe ouvrière « organisée et consciente » et dirigée par eux. Les deux schémas reposent sur l'idée que le capitalisme chinois non seulement existe en tant que tel, mais est en train de refaire ce que l'Occident et le Japon ont connu historiquement.

Il faut rappeler ici que l'accession de la classe ouvrière occidentale à la « société de consommation » s'est faite sur fond d'une transformation profonde du mode d'organisation du travail industriel. L'introduction du taylorisme et du fordisme visait à casser les métiers particuliers, qui donnaient de l'autonomie dans leur travail aux ouvriers qualifiés et à discipliner l'ensemble de la classe ouvrière par le recours généralisé au machinisme. Cela a donné lieu à une certaine résistance des ouvriers. La hausse certaine du niveau de vie qui s'en est suivie n'a été possible – sans briser le rythme de l'accumulation - que parce que la productivité du travail a connu une croissance si prodigieuse qu'il a été possible de partager les gains de productivité. Rien de tel aujourd'hui en Chine.

(...) le monde est caractérisé par un excédent de capital – la crise actuelle n'a pas d'autre cause. (A supposer que la production chinoise fasse dans les prochaines années un bond technologique significatif, la projetant en avant des métropoles de la production occidentales), il s'agirait alors d'un redéploiement du capital multinational déjà dominant, et non pas d'une montée en puissance de la Chine ; Par exemple (...) elle pourrait devenir une plate-forme mondiale de fabrication automobile, mais ce serait sous le contrôle des grandes sociétés mondiales du secteur, comme c'est d'ailleurs déjà le cas depuis plusieurs années pour une part importante de la production automobile chinoise.

Il n'y a pas de place dans le monde pour une Chine dont la consommation ouvrière « monte en gamme ». Sa place est celle de pourvoyeuse de plus-value absolue, d'ouvriers misérables, etc. Et ce, fondamentalement, parce qu'il n'y a pas de place pour un nouveau club de sociétés multinationales qui dominerait le monde. Celui que constitue l'axe Etats-Unis Union européenne Japon occupe déjà tout le terrain.

Changeons de scénario : (...) les poussées revendicatives échoueront, (...) ne parviendront pas à faire augmenter durablement les salaires (...) Le prolétariat mondial sera poussé vers la révolution. (...) La révolution dont on parle est celle qui abolira les deux classes, prolétariat et capital, simultanément. (...) Il n'y aura donc pas de dictature du

prolétariat, ni du Parti ni des Conseils. Dans cette révolution, il n'y a pas de période de transition, de socialisme entre le capitalisme et le communisme. (...)

L'abondance est un faux problème. Le communisme dont on parle ici abolira bien sûr, et prioritairement, la pauvreté. Mais la richesse qu'il vise n'est pas tant celle de l'abondance des choses que celle de la liberté de jouir librement de ce qu'il y a. La faim, la misère, les logements insalubres, seront abolis par une production (...) infiniment moindre que celle d'aujourd'hui.